

À voir sur le parcours

Les Mauves



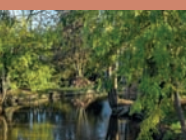
Ces réseaux de cours d'eau sont façonnés par les disciples de Saint-Liphard vers 520 pour assainir les marais et obtenir une énergie hydraulique. Ils sont alimentés par de multiples sources, issues de la nappe phréatique de Beauce et s'étendent sur une cinquantaine de kilomètres. Les Mauves ont fait la richesse de Meung-sur-Loire avec l'installation de nombreux moulins. Elles se réunissent en une seule rivière à la sortie de Meung, pour se jeter dans la Loire à Baule.

Les moulins de Meung



Il y a eu jusqu'à 37 moulins à Baccon, Huisseau-sur-Mauves et Meung-sur-Loire, alimentés par les Mauves. Les premiers moulins à farine sont installés dans la seconde partie du VI^e siècle. Au XI^e siècle apparaissent les moulins à tan (écorces d'arbres broyées utilisées par les tanneurs), à foulon (pour dégraisser et assouplir les draps) à poudre aux XII^e et XIII^e siècles puis à chamois au XVIII^e. Au XV^e siècle, Meung-sur-Loire possédait 8 moulins à papier. La plupart ont été détruits par le feu, redoutable fléau des moulins. Le moulin à farine du Coutelet est le tout dernier à avoir fonctionné jusqu'en 2010.

Le Parc naturel départemental des Courtils des Mauves



D'une grande richesse écologique, il tire son nom d'anciens jardins maraîchers (les Courtils) utilisés autrefois pour la culture de légumes et de chanvre.

Le jardin arboretum d'Ilex



Classé « Jardin remarquable », il abrite différentes collections de végétaux, dont le houx, les érables et les clématites, dans un cadre agréable de bords de rivière.

Le moulin de Clan et Gaston Couté



Poète libertaire chantant la langue des paysans à Montmartre, Gaston Couté passe son enfance à Meung-sur-Loire. Né en 1880 à Beaugency, il a 2 ans quand son père, meunier, s'installe dans l'imposant Moulin de Clan avec son gendre Emmanuel Troulet, futur maire de Meung. Gaston va à l'école primaire de La Nivelles puis, à 11 ans, à l'école de la rue des Remparts, devenue l'espace culturel de la Monnaye.



• AUTRES RANDONNÉES

INFOS TECHNIQUES :

GPS DÉPART :
47.824317, 1.697360

PARKING :
DU MAIL
À PROXIMITÉ
DU PONT



Expérimentez nos plus belles balades à pied et à vélo. Retrouvez d'autres fiches dans nos Bureaux d'Information Touristique, sur notre site internet www.tourisme-terresduvaldeloire.fr, sur Loiretbalades.fr ou en flashant ce QR Code.

Experience our most beautiful walks and bike rides. Find out others files in our Tourist Information Offices, on our website www.tourisme-terresduvaldeloire.fr, at Loiretbalades.fr or by snapping this QR Code.



Office de Tourisme des Terres du Val de Loire

Moulin de la Poterne
1, rue Emmanuel Troulet
45130 Meung-sur-Loire
02 38 44 32 28 • contact@tourisme-terresduvaldeloire.fr
www.tourisme-terresduvaldeloire.fr

Crédits photographiques : © Antoine Vitek - Culturez-vous © Agence PoingCom
© Jardin arboretum d'Ilex © OT des Terres du Val de Loire © Whoisreino

La promenade des Mauves et des moulins

Au cœur du Parc naturel départemental
des Courtils des Mauves



Realisation Nicolas Guiller 06 73 40 54 95

RANDONNÉE



5,6 Km

DURÉE

1H15

3,5 Km

VARIANTE 1

300 m

VARIANTE 2

BALISAGE

NIVEAU

FACILE



1 Départ : parking du Mail

Rejoignez l'Office de Tourisme, installé dans l'ancien moulin de la poterne. Passez devant la halle, rue Emmanuel Troulet, puis prenez à droite la rue Jehan de Meung. Prenez à gauche la rue du Trianon : au n°5, vous passez devant la maison d'Alain Corneau, cinéaste français né à Meung-sur-Loire (1943-2010). Suivez les Mauves en empruntant la chaussée des Mauves jusqu'à la Route Départementale. Traversez la route et continuez tout droit par la rue des Chenevières dont le nom rappelle la culture du chanvre. À l'entrée de la rue, remarquez la roue à aube à l'emplacement de l'ancien moulin Grangeais.

2 Prenez à gauche rue du Cropet sur 30 mètres puis à droite dans la venelle pour rejoindre la rue des Chenevières plus haut. Empruntez à droite la rue de Basmont.

3 Prenez à gauche le chemin de Pantin qui longe les Mauves. Passez sous la ligne de chemin de fer puis à droite jusqu'au moulin des Marais.

4 Entrez dans le Parc puis suivez le chemin à gauche. Vous arrivez route de la Batissière : tournez à gauche puis prenez la première rue à gauche jusqu'au Jardin Arboretum d'Ilex.

Continuez sur la variante ou revenez sur vos pas jusqu'au n°9.

Variante 1 « Le tour du parc départemental » (3,5 km).

5 Dépassez le jardin Arboretum d'Ilex et suivez la Mauve jusqu'à Longuevault. En chemin, vous pourrez emprunter la boucle de la Batissière (**variante 2** de 300m).

6 Tournez à droite pour suivre la **variante 2**, jolie boucle de 300 mètres ou continuez tout droit jusqu'à Longuevault.

La promenade des Mauves

Suivez les Mauves, ces jolis cours d'eau bordés de moulins, qui traversent Meung-sur-Loire et vous guident jusqu'à l'entrée du Parc naturel départemental des Courtils des Mauves, véritable îlot de verdure jalonné de passerelles.

Suivre balisage jaune

Rue du Trianon



7 Prenez la route à droite jusqu'au carrefour dans le hameau de Clan.

8 Au carrefour, continuez tout droit. Passez le moulin de Clan, franchissez le vallon puis empruntez à droite la route d'Aunay sur 300 m. Prenez à droite la route de la Batissière et suivez là jusqu'au n°9.

9 Prenez le chemin à droite et entrez à nouveau dans le Parc Départemental.

4 Utilisez l'itinéraire de l'aller en sens inverse jusqu'à la rue des Chenevières. Continuez rue des Chenevières et passez devant le moulin Cropet (n°8 de la rue). Ce moulin abrite le mécanisme rénové d'un moulin à farine en activité du XVII^e siècle à 1968 et la galerie d'Art Rive Mauve. Continuez jusqu'au n°10.



LES MOULINS

- 1 • Moulin de la Poterne
- 2 • Moulin Grangeais
- 3 • Moulin de Cropet
- 4 • Moulin de Basmont
- 5 • Moulin des 2 roues
- 6 • Moulin de Pantin
- 7 • Moulin des Marais
- 8 • Moulin de la Nivelles
- 9 • Moulin de Clan
- 10 • Petit Moulin d'Aunay
- 11 • Moulin Neuf
- 12 • Le Grand Moulin

10 Traversez la route et prenez la rue des Tanneries. Tournez à gauche rue des Remparts et passez devant « La Monnaie » puis à gauche rue du Pont Branlant. Continuez en face, Impasse du Fort puis prenez la première à gauche et rejoignez le point de départ.

Caloptéryx au-dessus des nénuphars jaunes

